



**Congrès syndical**

Pornichet, le 22 mai 2025

## Motions SNPACM-FO

### 21<sup>ème</sup> congrès national - 19 au 22 mai 2025

Le SNPACM-FO exige de la DGAC le **respect de ses engagements protocolaires**. Une signature oblige toutes les parties contractantes. Nous revendiquons les gains obtenus pour les personnels administratifs, personnels navigants, personnels ouvriers et contractuels assimilés. Ils doivent maintenant être mis en œuvre, effet rétroactif compris.

Le SNPACM-FO dénonce la **mise en place hasardeuse des SIR** et l'essorage dogmatique des fonctions supports, au détriment des conditions de travail et du service rendu aux agents des autres directions métiers.

Le SNPACM-FO revendique le **retour à l'emploi des personnels sous statuts non précaires** pour éviter d'avoir de plus en plus d'agents contractuels ou d'intérimaires.

Le SNPACM-FO dénonce la **perte de maîtrise et de sécurité** des fonctions liées aux systèmes techniques de la DGAC. Le SNPACM-FO alerte que les externalisations à outrance généreront tôt ou tard des incidents ou pire, des accidents, sur la Navigation Aérienne.

Le SNPACM-FO réclame le **relèvement des taux d'avancement Ouvriers d'Etat, tant que les recrutements seront gelés**. FO exige également l'application de mesures reflètes des Ouvriers d'Etat Défense : 9eme échelon, HCD, prime de rendement sur le 5eme échelon.

Le SNPACM-FO demande une **organisation homogène pour les postes de chefs d'équipe**, quelque soit la fonction et la direction métier : à équipe équivalente, poste équivalent.

Le SNPACM-FO continuera à demander une **enveloppe budgétaire** pour assurer des avancements pour les derniers OPA (moins de 50 en 2025).

Le SNPACM-FO réclame une augmentation de tous les échelons des catégories C et B et une **augmentation immédiate de la valeur du point d'indice** de la Fonction Publique. Cette dernière permettra aussi le dégel des pensions de retraite des agents publics.

Le SNPACM-FO s'**oppose à la casse des instances de dialogue social** : CSA et FS. Nous dénonçons l'attaque systématique contre nos moyens d'information et d'action syndicale : suppression des subventions, complexification des procédures, pressions diverses inadmissibles.

Le SNPACM-FO refuse que **les moyens de l'action sociale** soient sacrifiés et carrément rayés de la carte DGAC/Météo-France : baisse des budgets sociaux et des subventions restauration et collectives.

Motions adoptées à l'unanimité.

